

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Création d'une voirie communale, parking et extension du village d'environ 70 logements (inscrit au PLU).

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom PONS

Prénom Georges

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur le Maire, Georges PONS

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières a) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	route communale de 2 voies d'environ 550 mètres linéaires.
41. Aires de stationnement ouvertes au public a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Parking pour environ 100 véhicules (80 logements + quelques places complémentaires)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une voie communale implantée au nord de la commune, desservant le parking existant et permettant de contourner le centre bourg, création d'un nouveau parking.

Création d'une extension du village d'environ 70/80 logements prévue comme le prolongement du village et en conservant les caractéristiques architecturales et urbaines.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La voie créée permettra de desservir la partie nord du village , en lien avec les équipements déjà créés (aires de tennis, boules, équipement public, parking).

Cette voie permettra aussi une fluidité accrue pour les automobilistes puisqu'actuellement, le trafic est organisé par des feux tricolores à chaque extrémité de la rue principale, les véhicules ne pouvant se croiser dans cette dernière. Le résultat attendu est un confort et une sécurité accrue pour les villageois, puisqu'un nombre moindre de véhicules traverseront le village.

La voie créée favorisera le développement urbain du village, en offrant un accès aisé aux secteurs nord, de moindres pentes et donc plus facilement urbanisables.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le phasage du projet est prévu en deux tranches, une première tranche correspondant à la création de la voie et du parking, une seconde tranche correspondant à la création de l'extension du village. on peut supposer que cette seconde tranche, dictée par la pression foncière et le marché immobilier ne sera réalisée que dans quelques années.

Phase n°1 : Implantation et balisage, coupe et abbatage d'arbres et arbustes, évaluation des souches, terrassements en pleine masse, terrassement spécifique au parking, régalage des terres en surplus sur les secteurs à conforter. Gestion des talus.

Implantation des réseaux éventuels, réalisation du fond de forme, pose des bordures si prévues, ouvrages de gestion des eaux pluviales et de ruissellement. Pose de la grave et et enfin réalisation de la couche de finition de la route. Traçages sur la voie et matérialisation des emplacements de parking.

Phase n°2 : Implantation et balisage, installation de chantier. terrassements en pleine masse. Mise en place des réseaux, raccordements aux réseaux existants. Réalisation du coffret EDF pour l'approvisionnement du nouveau quartier. Terrassements généraux. Fondations des bâtiments, réalisation des superstructures et des toitures. Clos et couvert. Réalisation des aménagements intérieurs. Réalisation des aménagements extérieurs, jardin, cheminements piétons, parkings et voie de desserte intérieure.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Voie communale : utilisation par les habitants du village comme desserte des espaces collectifs (terrains de tennis, terrains de boules, salle des fêtes).

Utilisation comme voie de contournement du village.

Lotissement : Extension de la capacité d'accueil du village, légère augmentation du trafic routier liée à l'ensemble prévu.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager, permis de construire pour les logements.

Accord du conseil départemental pour création de voie débouchant sur la départementale D9-D71

dossier loi sur l'eau

Demande d'autorisation de défrichement ?

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
linéaire approximatif : 550 (pour la voirie)	mètres linéaires
surface : 29 000 m2 (emprise totale estimée des travaux de voirie et pour les logements).	mètres 2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Baudinard

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 43°43'13"1 Lat. 06°07'96"7

Point d'arrivée : Long. 43°43'02"2 Lat. 06°08'26"1

Communes traversées :  
BAUDINARD

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En limite de ZNIEFF 2 terrestre "Lac de Sainte-Croix et ses rives" (entre 1 et 60 m de distance). À environ 3,2 km de la ZNIEFF 2 "le Verdon et ses versants boisés" À environ 5,2 km de la ZNIEFF 2 "Plateau de Valensole"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	commune soumise à la "loi montagne"
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite d'espace terrestre préserver.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secteur soumis à aléa retrait-gonflement d'argiles - aléa moyen barrage concédé énergie (FRC0040017) barrage soumis à PPI
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 5 km de la zone de la Bresque.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En limite à environ 60 m du site inscrit "Chapelle et canyon de Baudinard avec leurs abords".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	À environ 1,9 km du site Natura 2000 directive habitats "Valensole" et directive oiseaux "Plateau de Valensole"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de voirie vise à équilibrer les déblais et les remblais du projet. Matériaux excédentaires pour la partie logements liées aux fondations, parkings souterrains éventuels.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour constitution du fond de forme de la voirie, apport d'enrobé pour la voirie. Apport de béton pour les ouvrages divers. Apport de bétons et aciers pour les bâtiments, apport de pierre de taille (bâtiment prévus en pierre- apport de verre, pvc, plastiques, terre cuite, ciments et chaux, pour tout le chantier.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNA Aigle de Bonelli DV perturbation d'espèces inféodées aux pelouses sèches à thym très présentes sur le site, notamment au niveau entomologie. Secteur Est support de grands chênes à enjeux entomologie et chiroptères.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pelouses à thym, chênaie mature.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone de sismicité 3 (modéré).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation du trafic généré par les travaux (déplacement de matériaux, création de tranchées, apport de matériaux) et mise en œuvre de ceux-ci.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Production de bruit par les engins en phase de chantier. Amélioration des nuisances en phase d'exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production d'odeurs par le chantier (bitume, fuel).</p> <p>Amélioration des nuisances olfactives perçues dans le village en phase d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de vibrations pendant la phase de chantier lors de la réalisation des terrassements, du dammage de la voirie principalement.</p> <p>Amélioration des nuisances par diminution du trafic interne au village en phase d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Production nouvelle d'émissions lumineuses liées aux logements créés et à l'éclairage des parkings et de la voirie.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de rejets de poussières pendant toute la phase de terrassements, de CO2 pendant tout le chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En cas de fuite d'hydrocarbure sur un engin de chantier.</p> <p>Rejet des eaux de ruissellement de la voirie et des espaces étanchés des bâtiments et des aires de circulation et stationnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Raccordement au réseau collectif existant puis vers la STEP avec incidences éventuelles par rapport au dimensionnement actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non inertes lors des travaux de défrichage (déchets verts dont arbres, branches, souches).</p> <p>production de déchets lors des terrassements (terres, caillasses).</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet de création de voie communale va engendrer une modification de la topographie au droit de la voie et des adaptations pour rattrapage des altimétries existantes (déblais et remblais). Le parking prévue en décaissement va modifier la topographie. L'extension prévue de 70/80 logements va modifier la silhouette du village et donc éventuellement impacter le site inscrit.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'usage du sol, actuellement principalement des pelouses calcaires.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Néant.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Potentialité de présence d'espèces à enjeux sur les pelouses du site.

Projet contigu de site inscrit, dont l'impact des terrassements est important au niveau des visibilités depuis la plaine. extension de logements à l'impact notable sur la physionomie de village.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2
Annexe 3
Annexe 4

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Baudinard / Verdon

le,

4 septembre 2017

Signature

LE MAIRE,  
Georges PONS



